Des enseignants s'inquiètent pour l'horaire de leurs disciplines

Les associations de professeurs redoutent les conséquences de la réforme du lycée

Protestation des professeurs de sciences économiques et sociales (SES), des professeurs d'histoire-géographie, de mathématiques... Pour l'instant, la liste des mécontents s'arrête là.

Ces derniers réagissent à la grille-horaire présentée dans le cadre de la réforme du lycée le 13 novembre par le ministre de l'éducation, Luc Chatel. Mais, dans toutes les matières, les professeurs sont nombreux à trouver des motifs d'inquiétude.

Le cas des SES est particulier. Cette discipline est à la fois la plus prompte à se mobiliser et la plus traditionnellement critiquée par une partie de la droite et du patronat. Ces derniers n'apprécient pas le mélange entre l'économie et le social et estiment que cette formation, qui se présente volontiers comme « un questionnement sur la société » ne donne pas aux jeunes une bonne image de l'entreprise.

Confortée par la crise financière de 2008, cette discipline avait obtenu le statut de discipline obligatoire en classe de seconde dans le cadre du projet précédent, la réforme Darcos du lycée.

Ce n'est plus le cas dans la réforme Chatel, où les SES « paient le prix fort », estime l'Association des professeurs de sciences économiques et sociales (Apses). Cet enseignement dispose actuellement de 2 heures 30 par semaine dans le cadre d'une option, choisie par 43% des élèves de seconde.

Selon le nouveau schéma, elles n'auraient plus que 1 heure 30 par semaine au sein des «enseignements exploratoires». L'affaire se complique puisqu'un nouvel enseignement dit d'«économie appliquée et gestion» sera lui aussi proposé dans le même cadre et pourraêtre choisià la place des SES.

Mêlant les deux catégories, le ministre annonce que « l'enseignement d'économie » deviendra obligatoire en seconde, mais les professeurs de SES se sentent floués. D'autant qu'ils bénéficient jusqu'à présent de nombreux dédoublements de classes, accordés au niveau national qui, dans le cadre de la réforme, seraient gérés au niveau de l'établissement.

Outre la crainte de perdre cette souplesse, l'association rappelle aussi que les SES sont le seul enseignement général central d'une des trois séries à ne pas être proposé obligatoirement aux élèves de seconde, et que cela contredit la logique d'orientation « réversible » proclamée par le ministre.

« Diminution non justifiée »

L'Apses a lancé un appel à manifester mercredi 2 décembre à Paris. Elle a reçu le soutien de l'Association des enseignants-chercheurs de science politique (AECSP) qui jugent les SES « particulièrement maltraitées » en raison de la « réduction globale » de ses heures.

A cette protestation vient s'ajouter celle de l'Association des professeurs d'histoire-géographie (APHG) qui dénonce la disparition dans la grille horaire des terminales scientifiques, de leur matière, qui deviendrait optionnelle dans cette classe et dans cette série.

Rappelant que « les élèves de terminale S représentent actuellement plus de la moitié des effectifs des séries générales » du baccalauréat, l'association y voit une « régression intellectuelle pour la formation générale des futurs cadres de la nation ». En classe de 1°, ces mêmes élèves de S suivraient 4 heures de cette discipline contre 2 heures 30 actuellement.

Dans un communiqué commun, l'Association des professeurs de mathématiques de l'enseignement public (APMEP) et la Société mathématique de France estiment eux aussi que «les grilles-horaires présentées (...) laissent présager une diminution importante et non justifiée des enseignements scientifiques dans leur ensemble ».

Luc Cédelle